

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, que le rapport financier pour l'année 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance ordinaire du Conseil d'administration

LE MARDI 17 MARS 2026 À 19H30
au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 20^e jour du mois de février 2026.

Irène King,
directrice générale et greffière-trésorière